

Journal LE BIEN PUBLIC 3/07/2024

MOLOY

LAVOIR, STATIONNEMENT, le centre du village s'est métamorphosé

Une cérémonie s'est déroulée ce vendredi 28 juin à Moley pour inaugurer le lavoir rénové et ses abords végétalisés ainsi que la création de 12 places de stationnement aménagé au centre du village. Lors de son discours, le maire de Moley, Florian Paquet, a retracé l'histoire de ce monument du patrimoine construit vers 1839 et qui par le passé a fait l'objet de plusieurs interventions, notamment la réfection du toit en 1922 ainsi que des travaux malheureux dans les années 1960.

L'association "Le Sentier" de Dijon a dirigé la rénovation du lavoir



Vendredi 28 juin, les élus et les habitants de Moley se sont réunis pour célébrer la fin des travaux d'embellissement réalisés au centre du village

Des techniques et des matériaux traditionnels ont été utilisés pour la rénovation du lavoir qui a commencé à l'été 2021 pour s'achever à la fin de l'année 2023.



La toiture a été remplacée par des tuiles de lave, la charpente a été réparée et un œil-de-bœuf a été créé sur un pignon du lavoir, avec l'accord de l'architecte des bâtiments de France, afin d'apporter plus de luminosité à l'intérieur.

Le système de drainage a également été rétabli, et des enduits à la chaux ont été appliqués sur les murs intérieurs.

Ce projet d'environ 79 000 euros n'aurait pas pu se concrétiser sans le soutien de nombreux partenaires, que le maire de Moley, Florian Paquet, a chaleureusement remercié. Le Département a alloué 41 800 €, le conseil régional a contribué à hauteur de 8000 €, la Fondation du patrimoine a apporté 20 000 €, **le Rotary Club Dijon Toison d'Or a donné 1 500 €** et les mécènes ont offert 5 200 €.

L'entreprise locale "Nat'urena" mandatée pour réaliser la suite des travaux

L'impasse qui mène au lavoir a été entièrement végétalisée, permettant un embellissement du site et une meilleure absorption de l'eau dans le sol. Des marches en pierre ont été installées et un banc posé pour mettre en valeur le lavoir. Des bordures ont été posées pour délimiter le domaine public du domaine privé, un fourreau a également été installé dans le sol pour permettre un éventuel branchement futur au lavoir. Enfin, deux pierres ont été utilisées pour masquer le coffret électrique, car le coût du déplacement de celui-ci était jugé trop élevé.

Quatre nouvelles places de stationnement ont été aménagées près du lavoir et huit autres autour de l'église, dont une réservée aux personnes à mobilité réduite. Ces aménagements facilitent l'accès au commerce multiservice « les Vieux Fourneaux ». Au total, douze nouvelles places de stationnement ont été créées pour 63 000 €, avec 37 000 € pris en charge par le département